



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
19 novembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 18 novembre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004), présenté au Conseil de sécurité en application des dispositions des résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées, conformément au paragraphe 13 de la résolution 2214 (2015).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et du rapport à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité  
faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011)  
concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées  
(*Signé*) Gerard **van Bohemen**



**Lettre datée du 22 septembre 2015, adressée au Président  
du Comité du Conseil de sécurité faisant suite  
aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011)  
concernant Al-Qaida et les personnes et entités  
qui lui sont associées par l'Équipe d'appui  
analytique et de surveillance des sanctions  
créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions établi en application du paragraphe 13 de la résolution 2214 (2015) du Conseil de sécurité, par lequel l'Équipe de surveillance a été priée de présenter un rapport sur la menace que représentent l'État islamique d'Iraq et du Levant, Ansar al Charia et tous les autres individus, groupes, entreprises et entités associés à Al-Qaida qui opèrent en Libye, sur la provenance de leurs armes, leurs sources de financement, leur recrutement, leurs effectifs et leurs liens avec les réseaux terroristes dans la région, et de formuler des recommandations sur les mesures supplémentaires à prendre pour écarter la menace.

L'Équipe de surveillance note que le texte de référence est l'original anglais. Pour plus de commodité, ses quatre recommandations sont en caractères gras.

Le Coordonnateur par intérim de l'Équipe  
d'appui analytique et de surveillance des sanctions  
créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité  
(*Signé*) Hans-Jakob **Schindler**

**Rapport sur la menace terroriste que représentent  
en Libye l'État islamique d'Iraq et du Levant,  
Ansar al-Charia et tous les autres groupes associés  
à Al-Qaida, présenté par l'Équipe d'appui  
analytique et de surveillance des sanctions  
conformément au paragraphe 13 de la résolution  
2214 (2015) du Conseil de sécurité**

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé . . . . .	5
II. Évaluation stratégique . . . . .	5
III. Données factuelles . . . . .	6
IV. Contexte historique . . . . .	6
V. Ansar al-Charia . . . . .	7
VI. L'EIIL en Libye . . . . .	8
A. Force de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Libye . . . . .	10
B. Présence de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Libye . . . . .	10
C. Expansion de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Libye . . . . .	12
VII. Propagande . . . . .	13
VIII. Traitement réservé à la population civile . . . . .	14
IX. Combattants terroristes étrangers . . . . .	15
A. Combattants terroristes étrangers originaires de Libye . . . . .	15
B. Combattants terroristes étrangers arrivant en Libye . . . . .	16
X. Financement . . . . .	17
A. Contrebande et criminalité en général . . . . .	18
B. Trafic illicite de personnes et traite des êtres humains . . . . .	19
C. Extorsions et vols . . . . .	20
D. Pétrole . . . . .	21
E. Traitements des fonctionnaires . . . . .	22
F. Sources externes . . . . .	23
XI. Armes . . . . .	23
A. Armes et munitions . . . . .	23
B. Engins explosifs improvisés . . . . .	24

XII. Recommandations .....	25
Annexe	
État actuel de la Liste Al-Qaida concernant la Libye .....	27

## I. Résumé

1. Les difficultés politiques et problèmes de sécurité que la Libye connaît actuellement donnent à des groupes associés à Al-Qaïda (QDe.004), tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), inscrit sur la liste en tant qu'Al-Qaïda en Iraq (QDe.115), Ansar al-Charia dans ses diverses déclinaisons, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) (QDe.014) et Al-Mourabitoun (QDe.141) la possibilité d'exploiter opportunément une situation déjà difficile sur le terrain et de la complexifier davantage.
2. Alors qu'Ansar al-Charia Derna (QDe.145) et Ansar al-Charia Benghazi (QDe.146) semblent s'être affaiblies depuis que l'EIIL s'est implanté en Libye, AQMI, Al-Mourabitoun et Ansar al-Charia en Tunisie (QDe.143) continuent d'utiliser le pays comme base arrière pour leurs opérations dans la région. La direction de l'EIIL a considéré la situation en Libye comme une occasion de prendre pied hors de la zone qu'elle contrôle actuellement en Iraq et en République arabe syrienne.
3. Les groupes associés à Al-Qaïda en Libye semblent disposer d'un financement suffisant pour soutenir leurs opérations à l'heure actuelle. Cependant, les opérations de l'EIIL en Libye ne génèrent pas autant de revenus, et ne sont pour l'instant pas aussi organisées, que ses opérations en Iraq et en République arabe syrienne.
4. Depuis 2013, la Libye a connu plusieurs vagues de retours de Libyens, constituant aussi la base de l'implantation de l'EIIL à ses débuts en Libye. De plus, le pays continue d'attirer en grand nombre des combattants terroristes étrangers d'Afrique du Nord. Actuellement, l'EIIL est surtout présent dans son bastion de Syrte, mais il pourrait tenter de nouer des alliances locales pour étendre son emprise territoriale, ce qui risquerait aussi d'inciter de nouveaux combattants terroristes étrangers à rallier le groupe en Libye.
5. Les groupes associés à Al-Qaïda se procurent des armes et des munitions grâce au commerce illicite des armes, très actif dans le pays, et ne sont pas encore stratégiquement dépendants d'approvisionnements extérieurs. L'utilisation accrue d'engins explosifs improvisés et le nombre croissant d'attentats-suicides sont des sujets d'inquiétude.

## II. Évaluation stratégique

6. L'évaluation de l'Équipe est que la menace liée à Al-Qaïda en Libye est en corrélation étroite avec les difficultés politiques et problèmes de sécurité persistants du pays. Des groupes associés à Al-Qaïda se sont solidement implantés en Libye, installant notamment des camps d'entraînement, signe d'un objectif stratégique à long terme d'y maintenir une présence (assortie d'une capacité de mener des opérations extérieures). La menace qui en résulte est régionale et internationale, et concerne particulièrement l'Afrique, compte tenu du nombre grandissant de combattants terroristes étrangers et de la présence d'un groupe mondialisé de terroristes issus de diverses branches d'Al-Qaïda.
7. Les rivalités marquées opposant les groupes associés à Al-Qaïda en République arabe syrienne et en Iraq, par exemple le Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137) et l'EIIL, n'apparaissent pas encore avec la même férocité en Libye : même si des groupes se disputent l'influence et les ressources dans certaines régions du pays, ils sont capables de coopérer si tel est leur intérêt.
8. L'EIIL constitue de toute évidence une menace à court terme et à long terme en Libye. Le groupe bénéficie de l'« attrait » et de la notoriété qu'a l'EIIL en Iraq et en

République arabe syrienne. Cependant, la menace qu'il constitue doit être évaluée avec réalisme. L'EIL n'est qu'une des multiples factions belligérantes en Libye, il se heurte à une forte résistance de la population et éprouve des difficultés à nouer des alliances locales et à les préserver. Il a néanmoins affiché clairement son intention de contrôler davantage de territoires en Libye. Ceci est préoccupant car, compte tenu de l'emplacement stratégique du pays comme point de transit régional, son contrôle par des groupes associés à Al-Qaida, dont l'EIL, leur permettrait d'influer plus encore sur les différents conflits en cours en Afrique du Nord et au Sahel. En outre, ils et disposeraient ainsi d'une plaque tournante hors des territoires contrôlés par l'EIL au Moyen-Orient.

### **III. Données factuelles**

9. Depuis l'adoption de la résolution 2214 (2015) du Conseil de sécurité, le 27 mars 2015, l'Équipe de surveillance a effectué six missions auprès d'États Membres et a participé à des conférences, réunions et ateliers internationaux et régionaux où elle a débattu de problèmes soulevés dans la résolution. Elle a écrit à 47 États Membres et à 10 organisations internationales, régionales ou sous-régionales; au 22 septembre 2015, elle avait reçu des réponses de 12 États Membres et d'une organisation régionale, et échangé des informations avec une organisation internationale et avec le Groupe d'experts créé par la résolution 1973 (2011) (le « Groupe d'experts sur la Libye »). Elle a également rencontré des représentants libyens à New York et lors de ses missions. De plus, elle a discuté de la résolution 2214 (2015) avec des représentants de huit États Membres lors de la treizième réunion régionale des chefs des services de renseignement et de sécurité, tenue à Vienne en avril 2015. Afin de mieux appréhender certains aspects plus techniques du présent rapport, l'Équipe de surveillance a tenu une série de discussions avec des organisations internationales et des experts des questions financières, de la sécurité, du maintien de l'ordre, de l'énergie et des migrations, qui travaillent sur la situation en Libye.

### **IV. Contexte historique**

10. Le terrorisme lié à Al-Qaida en Libye n'est pas un phénomène nouveau. Au début des années 1990, un groupe de Libyens qui avaient combattu en Afghanistan ont créé une cellule appelée « Sarayat Al Mujahidin » (« la brigade des moudjahidin ») avec pour but de renverser le régime libyen. En 1994, Sarayat Al Mujahidin a été rebaptisé Groupe islamique combattant libyen (GICL) (QDe.011) et a pris part à une série d'attaques violentes en Libye, dont une tentative déjouée d'assassiner Mouammar Kadhafi (LYi.013), en 1996.

11. Le Groupe islamique combattant libyen est apparu à un moment où d'autres groupes, tels que le Groupe islamique combattant marocain (QDe.089), le Groupe islamique combattant tunisien (QDe.090) et le Groupe islamique armé (GIA) (QDe.006), se sont formés dans la région du Maghreb, utilisant les réseaux de connaissances établis lors de la guerre civile afghane. Ayant combattu ensemble en Afghanistan, des membres du Groupe islamique combattant libyen se sont associés avec des membres du Groupe islamique combattant marocain pour planifier les attentats à la bombe de mai 2003 à

Casablanca (Maroc), qui ont fait plus de 40 morts. Le Groupe islamique combattant libyen a également joué un rôle central dans les attentats de 2004 à Madrid<sup>1</sup>.

12. Les liens entre le Groupe islamique combattant libyen et Al-Qaïda se sont renforcés dans les années 2000, quand deux de ses membres, Hassan Muhammad Abu Bakr Qayed (alias Abou Yahya al-Libi) (QDi.297) et Ali Ammar Ashur al-Rufayi (alias Abou Laïth al-Libi) (décédé) ont accédé à des postes de haut niveau dans la hiérarchie d'Al-Qaïda. Le Groupe islamique combattant libyen a également facilité le transfert d'une première vague de combattants terroristes étrangers vers l'Iraq après 2003 et prêté allégeance à Al-Qaïda en 2007, par l'intermédiaire d'Abou Laïth al-Libi. Il a été affaibli lorsqu'une importante faction s'est ralliée au Gouvernement libyen en 2009. Néanmoins, d'anciens membres du Groupe ont joué un rôle majeur dans la création de groupes actuellement affiliés à Al-Qaïda en Libye, dont Ansar al-Charia Derna et Ansar al-Charia Benghazi, ou l'ont inspirée. En fait, le chef d'Ansar al-Charia Derna, Soufiane Ben Goumo (QDi.355), avait pris part à la création du Groupe islamique combattant libyen en Afghanistan.

13. AQMI a tiré parti des troubles incessants en Libye et de l'instabilité qui règne dans la région du Maghreb et du Sahel depuis 2011 pour infiltrer la Libye, l'utilisant comme zone de repli. En outre, comme plusieurs États Membres l'ont expliqué à l'Équipe de surveillance, AQMI se sert du territoire libyen pour l'appui logistique et s'y procure armes et munitions.

14. Selon un État Membre, le chef d'AQMI, Abdelmalek Droukdel (QDi.232), a envoyé en Libye Moussa Bourahla, l'« émir » d'AQMI en charge des relations extérieures, pour assurer la coordination avec d'autres groupes affiliés à Al-Qaïda. Le groupe a aussi tiré parti d'armes qu'il a pu se procurer, provenant du pillage des stocks de l'armée libyenne. Ces armes ont joué un grand rôle dans la progression des affiliés d'Al-Qaïda dans le nord du Mali en 2012. Lorsque ceux-ci ont été délogés de leurs sanctuaires au Mali, les combattants restants se sont retirés en Libye.

15. Les principaux dirigeants d'AQMI voient en l'EIL un concurrent sérieux, vu son attrait croissant. Néanmoins, les dirigeants d'AQMI entretiennent des relations avec des groupes locaux qui ont prêté allégeance à l'EIL, comme la branche de Syrte d'Ansar al-Charia l'a fait en 2014. De plus, un émissaire du noyau dur d'Al-Qaïda, Abdelbasset Azzouz (alias Abou Hamza al-Libi)<sup>2</sup>, a été envoyé en Libye en novembre 2011 pour gérer et superviser un réseau destiné à accueillir des combattants terroristes étrangers venant d'Afrique du Nord et d'Europe dans des camps d'entraînement à Derna, avant qu'ils ne poursuivent leur route vers la République arabe syrienne. Cependant, l'arrestation d'Abou Anas al-Libi (qui serait décédé) à Tripoli en octobre 2014 et celle d'Abdelbasset Azzouz en Turquie en novembre 2014 ont constitué de grandes pertes pour Al-Qaïda en Libye.

## V. Ansar al-Charia

16. Un petit réseau d'éléments radicaux, qui ont par la suite formé Ansar al-Charia Benghazi et Ansar al-Charia Derna, est apparu à Derna à la mi-2011. Ce réseau s'était aligné sur de petits groupes de Benghazi, Ajdabya et Sebratah, sous la direction de

<sup>1</sup> Résumé des motifs de l'inscription de QDe.011 sur la Liste. Tous les résumés des motifs sont disponibles à l'adresse [www.un.org/sc/committees/1267/narrative.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/narrative.shtml).

<sup>2</sup> Information communiquée par un État Membre.

Ben Goumo, qui supervisait en outre un camp d'entraînement pour affiliés locaux et individus revenant d'Iraq et d'Afghanistan. Selon certains analystes, Ansar al-Charia était donc à ce stade non pas une organisation structurée mais plutôt une vague coalition de groupes.

17. Ansar al-Charia Derna et Ansar al-Charia Benghazi ont coordonné leurs actions, appuyé les activités d'entraînement d'AQMI et lui ont fourni un soutien logistique, et noué des liens avec Al-Mourabitoun et Ansar al-Shari'a-Tunisie. Selon un État Membre, au moins 12 des 28 individus impliqués dans l'attaque du site gazier de Tiguentourine (In Amenas, Algérie) par Al-Mourabitoun et Al Mouakaoune Biddam (QDe.139), en janvier 2013, avaient été formés durant l'été 2012 dans des camps d'Ansar al-Charia Benghazi. En outre, les deux groupes ont pris part à l'attaque du consulat des États-Unis à Benghazi, le 11 septembre 2012. Ansar al-Charia Benghazi et Ansar al-Charia Derna gèrent également des camps d'entraînement terroristes pour combattants terroristes étrangers opérant en République arabe syrienne, en Iraq ou au Mali. Entre 2011 et 2014, Ansar al-Charia Benghazi a perpétré un grand nombre d'attaques terroristes et d'assassinats<sup>3</sup>.

18. Depuis que l'EIIL s'est implanté en Libye, Ansar al-Charia Derna et Ansar al-Charia Benghazi ont été affaiblies par la perte de combattants qui ont rallié ses rangs ou ont été tués lors d'affrontements avec lui. Par exemple, Ansar al-Charia Derna a connu un schisme lorsqu'une de ses factions a publiquement prêté allégeance à l'EIIL et été littéralement absorbée par ce dernier<sup>4</sup>. Une autre faction d'Ansar al-Charia Derna a rejoint une coalition anti-EIIL sous la bannière de la « Choura des moudjahidin de Derna ». Ansar al-Charia Benghazi a été affaiblie par la mort de son fondateur et chef, Mohamed Zahawi, tué à la fin de 2014 lors d'un affrontement avec les troupes gouvernementales<sup>5</sup>. Aïman Muhammed rabi al-Zawahiri (QDi.0006) a fait l'éloge funèbre de Zahawi dans un enregistrement audio intitulé « Le printemps islamique », ce qui montre que Zahawi était considéré comme faisant partie du vaste réseau mondial de groupes affiliés à Al-Qaida. Ansar al-Charia Benghazi a encore été affaiblie lorsqu'une de ses factions a rallié l'EIIL et une autre la « Choura des révolutionnaires de Benghazi ». Comme Ansar al-Charia Derna, Ansar al-Charia Benghazi n'a donc plus qu'une partie de la taille et de l'influence qu'elle avait il y a 12 mois.

## VI. L'État islamique d'Iraq et du Levant en Libye

19. La Libye revêt une importance stratégique pour l'EIIL en raison de sa situation géographique au carrefour du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Europe. À cause des difficultés politiques et des problèmes de sécurité qu'elle connaît actuellement et qui affaiblissent l'appareil de sécurité nationale, elle est aussi considérée comme une zone potentielle de repli et d'opérations pour les combattants de l'EIIL qui ne peuvent rejoindre le Moyen-Orient<sup>6</sup>. Le Commandement central de l'EIIL en Iraq et en République arabe syrienne voit dans la Libye la « meilleure » occasion d'étendre son « califat ». Abu al-Mughirah Al Qahtani, le « chef délégué » de la Wilaya libyenne de

<sup>3</sup> Résumé des motifs de l'inscription de QDe.146 et de QDe.145 sur la Liste.

<sup>4</sup> Résumé des motifs de l'inscription de QDe.145 sur la Liste.

<sup>5</sup> « Leader of Libyan Islamists Ansar al-Charia dies of wounds », *Reuters*, 23 janvier 2015.

<sup>6</sup> Voir aussi, par exemple, Wael Assam, « Qiyadi fi "al-dawla al-Islamiyya" min al-Faluja yushrifu ala idarat al-tanzim fi Libya wa shamal Ifriqiya (Un cadre de l'EIIL venant de Fallujah supervise l'EIIL en Libye et en Afrique du Nord) », *Al-Quds Al Arabi*, 19 février 2015.



l'EIIL, a déclaré dans une récente interview que « la Libye revêt une grande importance parce qu'elle est en Afrique et au sud de l'Europe. Elle possède également une source inépuisable de ressources. [...] Elle s'ouvre sur le désert africain, qui s'étend sur plusieurs pays d'Afrique »<sup>7</sup>. L'importance de la Libye pour l'EIIL ressort aussi de la nomination par Abou Bakr al-Baghdadi (QDi.299)<sup>8</sup> de proches collaborateurs à la tête de l'EIIL en Libye, notamment Wissam Al Zubaidi (alias Abou Nabil Al Anbari), Turki Moubarak Al Binali (alias Abou Sufian) et Abou Habib al-Jazrawi.

20. Plusieurs États Membres ont souligné la position « unique » de l'EIIL en Libye parmi les autres affiliés du groupe. C'est lui qui entretient les liens les plus étroits avec le « centre » en Iraq et en République arabe syrienne. Alors que plusieurs déclarations d'allégeance à l'EIIL faites par des groupes du Moyen-Orient et d'Afrique n'ont pas abouti à des liens concrets ni à une coopération, l'EIIL en Libye est à ce jour le seul affilié connu de l'EIIL à avoir bénéficié d'un appui et d'un encadrement de la part de l'EIIL au Moyen-Orient. La déclaration d'allégeance de l'affilié de l'EIIL en Libye, en septembre 2014, s'est déroulée en présence d'émissaires d'Al-Baghdadi. Abu al-Bara al-Azdi, un yéménite, et Al-Jazrawi, un saoudien, se sont rendus à Derna pour l'occasion. Al-Baghdadi a en outre envoyé en Libye, en 2013 et 2015, le prédicateur bahreïnien Turki Al-Binali, membre du conseil religieux de l'EIIL. Peu de temps après la première visite de Binali, une vague de combattants terroristes étrangers venant du Maghreb, d'Égypte, du Yémen, des territoires palestiniens et du Mali est arrivée en Libye<sup>9</sup>.

21. Ces liens étroits entre l'EIIL en Iraq et en République arabe syrienne et l'EIIL en Libye reposent également sur deux autres éléments. Premièrement, un grand nombre de Libyens (environ 800) combattant dans les rangs de l'EIIL en Libye avaient déjà combattu avec l'EIIL en Iraq et en République arabe syrienne<sup>10</sup>. Ces combattants ne sont rentrés qu'assez récemment en Libye et conservent des relations étroites avec leurs contacts en Iraq et en République arabe syrienne. Deuxièmement, l'EIIL en Iraq et en République arabe syrienne continue, quoique rarement, d'envoyer à l'EIIL en Libye des émissaires porteurs d'instructions. L'envoi de ces émissaires distingue l'EIIL en Libye des autres affiliés, auprès desquels de tels émissaires ne se sont apparemment pas rendus.

22. L'EIIL en Libye a été créé par un noyau de Libyens revenus de République arabe syrienne, qui, lorsqu'ils étaient au Levant, avaient formé la Brigade Al-Battar<sup>11</sup> en 2012 pour soutenir l'EIIL en République arabe syrienne et en Iraq. Au printemps de 2014, un grand nombre de ses membres sont rentrés en Libye, où ils se sont réorganisés à Derna sous la bannière de la Choura de la jeunesse islamique. En octobre 2014, celle-ci a prêté allégeance à l'EIIL et proclamé la Libye orientale province de l'« État islamique », l'appelant « Wilaya Barqa » (Province de Cyrénaïque)<sup>12</sup>.

<sup>7</sup> « Interview with Abu al-Mughirah Al-Qahtani. The Delegated Leader of the Libyan Wilayat », *Dabiq*, n° 11, 1436 Dhul-Qa'dah [septembre 2015], p. 60 et suiv.

<sup>8</sup> Inscrit sur la Liste sous le nom d'Ibrahim Awwad Ibrahim Ali al-Badri al-Samarrai.

<sup>9</sup> Information communiquée par un État Membre.

<sup>10</sup> En tout, quelque 3 500 nationaux libyens avaient quitté le pays pour rejoindre des groupes en République arabe syrienne et en Iraq, parmi lesquels 800 sont revenus en plusieurs vagues au cours de ces deux dernières années pour rejoindre l'affilié nouvellement formé de l'EIIL. Informations fournies par un État Membre.

<sup>11</sup> Voir également par exemple : Frederic Wehrey et Ala' Alrababah, « Rising Out of Chaos: The Islamic State in Libya », *Carnegie Endowment for International Peace Blog*, 5 mars 2015.

<sup>12</sup> Ibid.

23. Selon le magazine de l'EIIL, *Dabiq*, l'EIIL en Libye a été placé sous la direction d'Abou al-Mughirah Al-Qahtani, décrit comme le « chef délégué pour la Wilaya libyenne », ce qui pourrait être le poste le plus élevé de l'EIIL en Libye. Al-Qahtani, dont le nom semble provenir de la péninsule arabique<sup>13</sup>, n'apparaît pas dans la propagande passée de l'EIIL. De plus, l'Équipe de surveillance n'a pas reçu des États Membres la confirmation qu'il se trouve en Libye ou qu'il y dirige l'EIIL.

## A. Force de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Libye

24. Contrairement à d'autres groupes en Libye, l'EIIL est perçu comme « extérieur » par les acteurs locaux. Néanmoins, son implantation et son expansion relativement rapides en Libye ont surpris beaucoup de groupes locaux. L'augmentation du nombre de combattants de l'EIIL en Libye a été nourrie par : a) le noyau dur de combattants terroristes étrangers Libyens revenus d'Iraq et de République arabe syrienne; b) les autres combattants terroristes étrangers (dont un contingent considérable de combattants du Maghreb); et c) un nombre important de transfuges de groupes libyens. Un nombre considérable de nationaux libyens figurent parmi les combattants de l'EIIL, mais il s'agit principalement d'individus rentrés au pays, qui avaient combattu avec l'EIIL en République arabe syrienne et en Iraq au cours des quelques dernières années.

25. En 2014, l'EIIL a annoncé qu'il subdivisait la Libye en trois provinces : la Wilaya tripolitaine (avec Tripoli et Syrte), la Wilaya Barqa (Cyrénaïque, avec Derna et Benghazi) et la Wilaya du Fezzan (sud)<sup>14</sup>. Cependant, cette subdivision ne se traduit pas par un contrôle effectif du territoire mais elle indique plutôt les ambitions de l'EIIL concernant sa présence en Libye.

26. Plusieurs États Membres ont expliqué que l'EIIL ne comptait pas plus de 2 000 à 3 000 combattants au total en Libye. Selon un État Membre, au plus fort de son influence à Derna, l'EIIL pouvait y commander quelque 1 100 combattants. Beaucoup d'entre eux sont depuis lors partis pour Syrte, où l'EIIL est en mesure de commander 1 500 combattants environ.

## B. Présence de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Libye

### 1. Tripoli

27. Les structures de l'EIIL sont faibles à Tripoli. Selon un État Membre, seuls 12 à 24 individus peuvent y être identifiés comme formant une cellule dure de l'EIIL. L'EIIL a néanmoins été capable de perpétrer un attentat retentissant contre l'hôtel Corinthia en janvier 2015, tuant huit personnes dont cinq étrangers. En outre, en septembre 2015, l'EIIL a affirmé avoir attaqué une prison à l'intérieur de la base aérienne de Mitiga, à Tripoli<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> Callum Paton, « Isis in Libya : New leader of Islamic State in Syrte – Abu al-Mughirah al-Qahtani – steps out from the shadows », *International Business Times*, 14 septembre 2015.

<sup>14</sup> Plusieurs États Membres ont communiqué cette information; voir aussi Paul Cruickshank, Nic Robertson, Tim Lister et Jomana Karadsheh, « ISIS comes to Libya », *CMN*, 18 novembre 2014, et Hassan Morajea et Erin Cunningham, « Libyan gains may offer ISIS a base for new attacks », *Washington Post*, 6 juin 2015.

<sup>15</sup> « IS Claims Suicide Raid on Prison Inside Mitiga International Airport in Tripoli », *SITE Intelligence Group*, 18 septembre 2015.

## 2. Derna

28. La Wilaya Barqa de l'EIIL est issue de la fusion de la Brigade Al-Battar et de la Choura de la jeunesse islamique sous la direction d'un Iraquien, Wissam Abedzaid Al Zubaidi (alias Abou Nabil Al Anbari), nommé émir et secondé par un Yéménite, Turki Saïd Ali Al Ghamidi (alias Abou Al Barae Al Azdi), qui occupe le poste de juge religieux<sup>16</sup>. Anbari serait un ancien officier de l'armée iraquienne ayant joué un rôle majeur dans la prise des villes iraquiennes de Beiji et Tikrit par l'EIIL. Avant d'être envoyé comme émissaire en Libye, Anbari aurait été nommé gouverneur de la province iraquienne de Salah ad-Din par Baghdadi. Il aurait aussi été emprisonné avec le chef de l'EIIL, Baghdadi<sup>17</sup>. Anbari et Azdi ont organisé l'EIIL à Derna en plusieurs départements, dont le comité Al Hisba (vérification de la conformité), la police religieuse, le comité judiciaire et le comité des opérations.

29. Des affrontements ont eu lieu à Derna entre l'EIIL et la coalition de la Choura des moudjahidin de Derna. En juin 2015, la coalition a mené une série d'attaques contre l'EIIL, forçant ses membres à se replier dans la région de Fatayeh, à l'extérieur de la ville, après l'avoir contrôlée pendant huit mois. Cependant, l'EIIL demeure déterminé à reprendre le contrôle de Derna. Selon des responsables libyens cités par un média, des affrontements entre combattants de l'EIIL et militants de la Choura des moudjahidin de Derna se poursuivent à proximité de la ville<sup>18</sup>.

## 3. Syrte

30. Selon plusieurs États Membres, la branche de l'EIIL à Syrte a été formée par d'anciens membres d'Ansar al-Charia ayant rallié l'EIIL et par des membres de l'EIIL repliés sur Syrte depuis d'autres provinces. L'EIIL a également installé un camp destiné à former affiliés locaux et combattants terroristes étrangers à la fabrication et à l'utilisation de ceintures d'explosifs. La cellule de l'EIIL à Syrte est dirigée par Abou Abdellah Al Ouerfalli<sup>19</sup>, nommé émir chargé de superviser Syrte, et le commandement opérationnel revient à un Tunisien connu sous le nom de guerre d'Abou Mohamed Sefaxi. Son adjoint est Ali Mohamed El Qarqai (alias Abou Tourab Attounsi). Leur poste de commandement se trouve au Centre de conférences Ouagadougou à Syrte. Cette cellule compte un grand nombre de combattants terroristes étrangers de Tunisie, du Soudan et de la région sahélo-saharienne. Les combattants sahéliens bénéficient des services d'un réseau d'intermédiaires opérant à Ubari et Brak al Shatti, dans le sud libyen, dirigé par Abou Talha al-Libi, ex-combattant de l'EIIL en République arabe syrienne.

31. L'EIIL a pris le contrôle de Syrte en février 2015 à l'issue de combats contre les forces du Bouclier de la Libye. Il s'est heurté à une forte résistance d'habitants armés, et des affrontements sporadiques mais violents se poursuivent. Selon un État Membre, l'EIIL a fermé temporairement les lignes de télécommunication, coupant de fait les communications entre les parties ouest et est de la Libye.

<sup>16</sup> Information communiquée par un État Membre.

<sup>17</sup> Wael Assam, « Qiyadi fi "al-dawla al-Islamiyy" min al-Faluja yushrifu ala idarat al-tanzim fi Libya wa shamal Ifriqiya (Un cadre de l'EIIL venu de Fallujah supervise l'EIIL en Libye et en Afrique du Nord) », *Al-Quds Al Arabi*, 19 février 2015.

<sup>18</sup> Essam Zuber, « Libyan officials: Jihadis driving IS from eastern stronghold », *AP*, 30 July 2015.

<sup>19</sup> Information communiquée par un État Membre.

32. Des combattants de l'EIIL ont fait subir des actes de cruauté à la population de Syrte. Des habitants ont été emprisonnés, certains ont été tués et leurs corps suspendus dans la ville<sup>20</sup>. D'autres auraient été décapités et crucifiés.

33. L'EIIL s'est emparé de la station de radio publique de Syrte et a diffusé des discours d'Abou Bakr al-Baghdadi<sup>21</sup>. Al Binali, émissaire de Baghdadi, aurait visité Syrte et utilisé cette station pour s'adresser à la population, comme l'avait fait Hassan al-Karamé qui, en septembre 2015, a appelé les habitants de Syrte à prêter allégeance à l'EIIL avant la fin du mois, menaçant de traduire les contrevenants devant un « tribunal religieux » qui devait être créé dans la ville au début d'octobre 2015<sup>22</sup>.

#### 4. Ajdabiya

34. Des représentants d'États Membres ont indiqué que la cellule de l'EIIL à Ajdabiya se composait d'ex-combattants d'Ansar al-Charia originaires de Noufaliya et d'Ajdabiya<sup>23</sup>, dirigés par Abdellah Khattal. Cette cellule assurerait la coordination entre les affiliés de l'EIIL à l'est et au centre de la Libye et servirait de base arrière pour les activités de l'EIIL à Benghazi.

### C. Expansion de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Libye

35. Dans sa propagande<sup>24</sup>, l'EIIL a annoncé des « opérations militaires et de sécurité » à Tripoli, Misrata, Tobrouk, Beida, Sabrata et Ajdabiya. Il se targue en outre d'exercer un contrôle permanent sur « des quartiers de Derna et de Benghazi et sur l'ensemble de la région côtière allant de Bouqarin à Ben Jawad, qui comprend plusieurs villes et régions, dont les plus importantes sont Syrte, Amira, Haraoua, Oum Qendal et Naoufaliya »<sup>25</sup>.

36. Actuellement, l'EIIL semble limité dans sa capacité de s'étendre rapidement à partir de son bastion. Selon plusieurs États Membres, même si l'EIIL est en mesure de perpétrer des attentats terroristes dans n'importe quelle partie de la Libye, le nombre restreint de combattants dont il dispose ne lui permet pas une expansion territoriale rapide. De plus, à la différence de l'Iraq et de la République arabe syrienne, la Libye présente une relative homogénéité confessionnelle qui empêche l'EIIL de tirer parti des tensions intercommunautaires et des troubles sociaux pour accroître rapidement sa base de recrutement dans le pays.

37. L'EIIL aura besoin d'alliances locales s'il veut tenter de contrôler davantage de territoire. De telles alliances locales sont cependant difficiles à nouer dans un contexte où les loyautés sont instables et ne dépendent pas au premier titre de l'idéologie. Les événements survenus à Derna en mai et juin 2015 en sont l'illustration. L'EIIL, dont l'implantation dans le pays était relativement récente, n'était pas très bien organisé et manquait d'une structure solide de commandement central à Derna. Comme l'ont fait observer un État Membre et plusieurs experts de la question, lorsque l'EIIL est allé trop

<sup>20</sup> « ISIL “brutally” quells rebellion in Libya's Sirte », *Al-Jazeera*, 17 août 2015.

<sup>21</sup> « Alleged Isil gunmen in Libya “seize radio station” », *The Telegraph*, 13 février 2015.

<sup>22</sup> « ISIL demands allegiance from Libya's Sirte residents », *World Bulletin*, 15 septembre 2015.

<sup>23</sup> La cellule d'Ansar el-Charia à Ajdabiya s'est formée au début de 2013.

<sup>24</sup> *Dabiq*, n° 11, septembre 2015.

<sup>25</sup> Ibid.

loin, il a donc été chassé de la ville par les mêmes alliés locaux qui lui avaient initialement « permis » d'entrer dans la ville. Il avait simplement surestimé son pouvoir dans la ville et sa capacité de remplacer une alliance avec le centre de pouvoir local par une prise de contrôle de celui-ci. Cela étant, malgré les limites actuelles à l'expansion de l'EIIL en Libye, le potentiel d'expansion territoriale demeure un risque<sup>26</sup>.

## VII. Propagande

38. Pour ce qui est de la qualité de la propagande de l'EIIL, l'appui des émissaires a clairement influé sur les capacités de médiatisation et de propagande en Libye. À titre d'exemple, la vidéo montrant l'atroce décapitation d'Égyptiens coptes, diffusée en février 2015, attestait d'une qualité de production très proche de celle de la propagande de l'EIIL en Iraq et en République arabe syrienne. Toutefois, comme l'a signalé un État Membre, cette vidéo n'a été diffusée qu'en février, alors que les décapitations avaient eu lieu en janvier 2015. Ceci tend à montrer que l'EIIL en Libye a eu besoin de temps et peut-être d'une aide extérieure pour produire une vidéo de qualité professionnelle.

39. Il semblerait que l'EIIL en Libye soit récemment parvenu à diffuser des contenus médiatiques et messages de propagande de qualité professionnelle plus rapidement après le déroulement des faits. Il a donc dû acquérir une certaine quantité de connaissances et bénéficier d'un transfert de compétences, ou établir une meilleure connexion technique avec des cellules de production audiovisuelle en dehors de la Libye (auxquelles, par exemple, il envoie du contenu brut qu'elles transforment ensuite en matériel de propagande).

40. L'EIIL en Libye a appris à se servir de son nouvel appareil de propagande non seulement à des fins de recrutement interne mais aussi pour diffuser à l'extérieur des menaces destinées à inspirer la peur. Ainsi, en février 2015, il a menacé d'inonder l'Europe de réfugiés<sup>27</sup>. Il est intéressant de noter que, plus récemment, l'appareil central de propagande de l'EIIL en Iraq et en République arabe syrienne a diffusé plusieurs déclarations exhortant les musulmans à ne pas émigrer vers l'Europe<sup>28</sup>.

41. Hassan al-Karami a récemment été présenté comme une personnalité dirigeante de la propagande de l'EIIL et comme le « mufti » de l'EIIL à Syrte. Il apparaît dans une vidéo, s'adressant à un groupe de personnes dans la mosquée Ribat à Syrte<sup>29</sup>, déclarant que Syrte est un émirat islamique assujéti au chef de l'EIIL, Abu Bakr al-Baghdadi<sup>30</sup> et annonçant la décapitation prochaine des 12 meneurs capturés d'une insurrection locale. Il a également déclaré que l'EIIL à Syrte continuerait d'étendre son emprise « contre la volonté de tous les infidèles ». Il aurait fait partie d'Ansar al-Charia Benghazi. Sa

<sup>26</sup> Voir aussi, par exemple : Farouk Chothia, « Islamic State gains Libya foothold », *BBC*, 24 février 2015.

<sup>27</sup> Voir par exemple : Eugénie Bastié, « L'État islamique menace d'envoyer 500 000 migrants en Europe depuis la Libye », *Le Figaro*, 19 février 2015, ou « L'organisation État islamique menace l'Europe d'un chaos en Méditerranée », *Le Point*, 19 février 2015.

<sup>28</sup> « IS Fighter Discourages Muslims from Migrating to Europe in Video », *SITE Intelligence Group*, 16 septembre 2015, et « IS Fighters in Video Warn Migrants about Living in Europe, Say They Must not Leave Caliphate », *Site Intelligence Group*, 17 septembre 2015.

<sup>29</sup> Callum Paton, « Isis in Libya : Who is Hassan al-Karami the spiritual leader of Islamic State in Sirte? », *International Business Times*, 25 août 2015.

<sup>30</sup> « Main events of the week », *Centre Meir Amit d'information sur les renseignements et le terrorisme*, 2 septembre 2015.

réputation de prédicateur s'est renforcée à Benghazi puis à Derna après que la ville est devenue le premier foyer d'activité de l'EIIL en Libye. Sa première apparition comme prédicateur de l'EIIL à Syrte remonte à mai 2015<sup>31</sup>.

42. Pendant ce temps, Ansar al-Charia Benghazi gère une station de radio et son organe de propagande, l'Al Raya Media Foundation, est à nouveau présent sur les médias sociaux depuis mars 2015. La propagande d'Ansar al-Charia Benghazi est aussi relayée par des comptes de médias sociaux liés à AQMI<sup>32</sup>. Dans ses messages, elle relate des affrontements avec ses rivaux et vante les efforts faits pour fournir des services sociaux à la population, comme l'illustre un message de fin mars 2015, qui montre des combattants d'Ansar al-Charia inaugurant un bureau de services généraux à Benghazi, et des engins de construction et autres véhicules de service circulant dans les rues<sup>33</sup>.

43. L'EIIL s'est également lancé dans une rhétorique ouvertement belliqueuse à l'encontre des groupes locaux et régionaux affiliés à Al-Qaida en Libye ou dans la région. Par exemple, des partisans de l'EIIL en Libye ont demandé « la mort de Mokhtar Belmokhtar »<sup>34</sup> en raison du soutien qu'il aurait apporté aux groupes qui ont chassé l'EIIL de Derna. Dans une interview publiée dans *Dabiq*<sup>35</sup>, Al-Qahtani s'en prend avec véhémence aux affiliés d'Al-Qaida en Libye, les accusant d'être responsables de la perte de Derna. Selon un État Membre, l'EIIL, Ansar al-Charia Derna et Ansar al-Charia Benghazi se seraient également affrontées pour la mainmise sur certains points de contrôle.

## VIII. Traitement réservé à la population civile

44. Selon des représentants d'un État Membre, lors de la première phase de la présence de l'EIIL en Libye, les sympathisants locaux ont opté pour une « infiltration douce » des centres urbains. Cette tactique est semblable à celle des premières phases de l'expansion de l'EIIL en République arabe syrienne (voir S/2014/815) et du groupe affilié à l'EIIL dans les provinces du Nangarhar et du Kounar en Afghanistan (voir S/2015/648). Cependant, dès qu'il a pris pied en Libye, l'EIIL a soumis la population locale à des pratiques brutales qui ont généré au niveau local un profond ressentiment. Des photos de propagande diffusées sur Internet montrent des véhicules appartenant au personnel de sécurité de l'EIIL, qui s'emploie à faire respecter son interprétation radicale de la religion à Benghazi et alentours et ailleurs en Libye<sup>36</sup>. Avant d'être chassé de Derna, l'EIIL avait mis en place un tribunal religieux et une police religieuse. Il y avait également interdit le tabac, imposé le port du voile, forcé des mineures à épouser ses combattants, commis des atrocités contre les civils et procédé à des exécutions publiques. Ces pratiques ont conduit une partie de la population à se rallier à la Choura des moudjahidin de Derna<sup>37</sup>. À Syrte, l'EIIL a également mis en place une police

<sup>31</sup> Callum Paton, « Isis in Libya : Who is Hassan al-Karami the spiritual leader of Islamic State in Sirte? », *International Business Times*, 25 août 2015.

<sup>32</sup> Thomas Joscelyn, « Ansar al Sharia Libya relaunches social media sites », *The Long War Journal*, 15 avril 2015.

<sup>33</sup> Ibid.

<sup>34</sup> Callum Paton, « Isis in Libya : Militant group orders death of elusive al-Qaeda jihadi Mokhtar Belmokhtar », *International Business Times*, 25 août 2015.

<sup>35</sup> *Dabiq*, n° 11, septembre 2015.

<sup>36</sup> Voir aussi, par exemple : Thomas Joscelyn, « Ansar al Sharia photos focus on governance efforts near Benghazi », *The Long War Journal*, 2 février 2015.

<sup>37</sup> Information communiquée par un État Membre.

religieuse et imposé des règles draconiennes, dont l'interdiction de vendre des vêtements à manches courtes, la séparation des filles et des garçons dans les salles de classe<sup>38</sup> et l'enregistrement de tous les établissements commerciaux de la ville, de manière à pouvoir les taxer<sup>39</sup>.

45. Toutefois, considéré comme un groupe venu de l'extérieur, l'EIL n'est pas intégré aux communautés locales et n'a pas réussi à gagner son soutien. D'après un spécialiste de la Libye, la majorité de la population de Derna s'est opposée à la prise de la ville par l'EIL<sup>40</sup>. Cela pourrait expliquer en partie l'incapacité de l'EIL à contrôler un vaste territoire en Libye.

46. En revanche, diverses branches d'Ansar al-Charia ont d'abord cherché à s'insérer dans le tissu social local<sup>41</sup> en fournissant des services sociaux pour gagner le soutien de la population. Ansar al-Charia Benghazi, par exemple, organise des campagnes de lutte contre la drogue, des dons de sang et des collectes de denrées alimentaires, et des projets de logement pour les pauvres, le nettoyage d'écoles, l'enlèvement des ordures et la réparation de ponts. Elle administre également un centre culturel pour femmes, assure la sécurité de l'hôpital el-Jala de Benghazi et aurait ouvert une clinique pour les femmes et les enfants. Elle a toutefois repris l'action armée après la grande offensive des forces de l'opération Dignité<sup>42</sup>. Fin janvier 2015, elle a commencé à mener des patrouilles de « police » et installé un tribunal religieux à Benghazi, tout en détruisant des tombeaux soufis. Dans le cadre de leurs activités hors Libye, des membres d'Ansar al-Charia auraient également apporté une assistance humanitaire en République arabe syrienne<sup>43</sup>.

## IX. Combattants terroristes étrangers

### A. Combattants terroristes étrangers originaires de Libye

47. Le phénomène des combattants terroristes étrangers n'est pas nouveau en Libye, pays d'origine d'un grand nombre de combattants s'étant battus aux côtés de groupes associés à Al-Qaida en Afghanistan dans les années 80<sup>44</sup> et en Iraq après 2003<sup>45</sup>. Selon des documents saisis à Sinjar (Iraq) en 2007 et contenant les données personnelles de

<sup>38</sup> Information communiquée par un État Membre.

<sup>39</sup> « Main events of the week », *Centre Meir Amit d'information sur les renseignements et le terrorisme*, 2 septembre 2015.

<sup>40</sup> Paul Cruickshank, Nic Robertson, Tim Lister et Jomana Karadsheh, « ISIS comes to Libya », *CNN*, 18 novembre 2014.

<sup>41</sup> Ludovico Carlino, « Ansar al-Shari'a : Transforming Libya into a Land of Jihad », *Terrorism Monitor*, vol. 12, n° 1, The Jamestown Foundation (2014).

<sup>42</sup> Aaron Y. Zelin, « The Rise and Decline of Ansar al-Sharia in Libya », *Current Trends in Islamist Ideology*, mai 2015, Vol. 18, p. 104 à 118.

<sup>43</sup> Ibid.

<sup>44</sup> Selon certaines estimations, 500 Libyens au moins ont rejoint les « Arabes-Afghans » qui ont combattu l'Union soviétique dans les années 1980. Gary Gambill, « The Libyan Islamic Fighting Group (LIFG) », *Terrorism Monitor*, vol. 3, n° 6, The Jamestown Foundation (2005).

<sup>45</sup> De ces combattants, plus de 60 % venaient de Derna et 24 % de Benghazi, toutes deux dans l'est du pays. Alison Pargeter, « Localism and radicalization in North Africa », *International Affairs*, Vol. 85, n° 5, septembre 2009, p. 1044.

combattants terroristes étrangers en Iraq, le pays fournissant le plus gros contingent de combattants au regard de sa population était la Libye<sup>46</sup>.

48. Dans les premiers mois qui ont suivi le changement de régime en 2011, la Libye a accueilli des camps d'entraînement pour combattants terroristes étrangers en partance pour l'Iraq et la République arabe syrienne. Selon un rapport de *Small Arms Survey*, plusieurs vagues de combattants libyens sont parties pour la République arabe syrienne depuis 2012<sup>47</sup>. Les Libyens constituaient en juin 2013 l'un des plus grands groupes de combattants terroristes étrangers tués en République arabe syrienne (21 %)<sup>48</sup>. Des représentants d'États Membres ont cependant signalé à l'Équipe de surveillance que, depuis 2014, le flux des combattants terroristes étrangers libyens vers l'Iraq et la République arabe syrienne avait diminué.

49. Depuis 2013, certains de ces combattants terroristes étrangers libyens sont rentrés en Libye par désenchantement ou à cause de différends entre factions en République arabe syrienne. Plusieurs États Membres ont expliqué que ces individus revenus dans leur pays ont formé l'ossature de ce qui allait y devenir le groupe affilié à l'EIIL. Ce groupe a mis en place des tribunaux qui ont condamné des civils pour avoir enfreint ses règles sociales strictes et a officiellement prêté allégeance au chef de l'EIIL, Abu Bakr al-Baghdadi<sup>49</sup>, en novembre 2014.

50. En outre, des comptes de médias sociaux qui seraient utilisés par des partisans de l'EIIL ont invité les terroristes potentiels à choisir la Libye plutôt que le Moyen-Orient. Un message mis en ligne en juin 2015 disait : « Si vous attendez chez vous de pouvoir partir pour le Cham [Syrie], changez de destination : la Libye a besoin de vous »<sup>50</sup>.

## B. Combattants terroristes étrangers arrivant en Libye

51. Tous les interlocuteurs de l'Équipe de surveillance s'accordent à dire que l'EIIL est actuellement le groupe qui attire le plus de combattants terroristes étrangers en Libye et que sa haute direction en Libye est dominée par des étrangers. Cependant, malgré son système de propagande relativement sophistiqué, l'EIIL en Libye n'est pas encore en mesure de recruter internationalement à même échelle que l'EIIL en Iraq et en République arabe syrienne. Ainsi, selon un État Membre, il n'a été signalé à ce jour aucun cas d'Européen ayant quitté l'Europe pour rejoindre directement l'EIIL en Libye<sup>51</sup>. En outre, l'Équipe n'a eu connaissance d'aucun cas de famille ou de femme partie comme combattants terroristes étrangers en Libye, comme cela est arrivé dans le cas de l'EIIL au Levant. Du point de vue démographique, les hommes d'Afrique du Nord constituent le groupe le plus important de combattants terroristes étrangers en Libye.

<sup>46</sup> Clare Lopez, « Material Support to Terrorism : The Case of Libya », *Accuracy in Media*, 22 avril 2014.

<sup>47</sup> *Small Arms Survey*, « There and Back. Trajectories of North African Foreign Fighters in Syria », Note d'information n° 3, juillet 2015.

<sup>48</sup> « Report Shows Libyan and Tunisian Jihadists Two Largest Groups of Foreign Fighters in Syria », *Larouche Pac*, 11 août 2013.

<sup>49</sup> Center for Oriental Strategic Monitoring (Cosmonitor), « The fight of Libyans against the presence of ISIS and foreign fighters », 8 juillet 2015.

<sup>50</sup> SITE Intelligence Group.

<sup>51</sup> Information communiquée par un État Membre.



52. Les États Membres et les organisations internationales ont du mal à évaluer avec précision combien de combattants terroristes étrangers se trouvent en Libye, mais ce nombre ne semble pas négligeable. D'après un État Membre, quelque 2 000 combattants libyens, tunisiens, algériens, égyptiens, maliens, marocains et mauritaniens de l'EIL seraient déployés à Syrte, Tripoli et Derna. Par ailleurs, plusieurs États Membres ont souligné que de nouvelles avancées de l'EIL en Libye risquaient d'entraîner un afflux dans le pays de combattants terroristes étrangers venant de la région ou d'ailleurs.

53. Un groupe manifestement présent parmi les combattants terroristes étrangers en Libye est Ansar al-Shari'a-Tunisie. Selon des représentants de plusieurs États Membres, ce groupe entraîne des combattants en Libye près de la frontière tunisienne<sup>52</sup>. Plusieurs de ces représentants ont indiqué à l'Équipe de surveillance que les auteurs des attentats contre le Musée du Bardo et la ville de Sousse en Tunisie avaient été formés en Libye<sup>53</sup>. En outre, des combattants affiliés à Al-Qaida se sont repliés en Libye suite à l'intervention militaire au Sahel. Ces groupes utilisent le sud du désert libyen comme base pour mener des attaques au Sahel.

## X. Financement

54. L'intérêt de la communauté internationale pour le financement des groupes terroristes opérant en Libye est moindre que pour celui des groupes terroristes opérant en République arabe syrienne et en Iraq, en particulier l'EIL. Il est donc difficile de procéder à des analyses factuelles, étant donné le manque cruel d'informations et le caractère parfois contradictoire des informations disponibles. D'après des éléments reçus de plusieurs États Membres, les activités de l'EIL en Libye semblent beaucoup moins lucratives que ses activités en République arabe syrienne et en Iraq. En revanche, aucun État n'a indiqué que l'EIL en Libye manquait de ressources financières, du moins jusqu'à présent. Le groupe semble donc pouvoir obtenir suffisamment de fonds pour mener ses opérations. De fait, plusieurs États ont même signalé que des membres d'autres groupes en Libye avaient rallié l'EIL pour des raisons financières. Étant donné que l'EIL en Libye a moins de combattants et une présence territoriale plus limitée, son « taux d'épuisement des fonds » est nécessairement inférieur (et donc ses besoins financiers aussi).

55. De manière générale, l'EIL s'est montré capable de s'adapter aux conditions locales, et s'il peut mener des activités lucratives dans le territoire qu'il contrôle, il tentera de le faire, comme c'est le cas avec le pétrole et les antiquités en Iraq et en République arabe syrienne<sup>54</sup>.

56. D'autres groupes terroristes, comme AQMI et Al-Mourabitoun, utilisent la Libye comme refuge et n'y ont qu'une présence et une influence limitées. Plusieurs États Membres ont souligné qu'AQMI et Al-Mourabitoun utilisaient leurs réseaux en Libye

<sup>52</sup> Information communiquée par des États Membres.

<sup>53</sup> Voir Chris Stephen « Tunisia gunman trained in Libya at same time as Bardo museum attackers », *The Guardian*, 30 juin 2015.

<sup>54</sup> Étant donné que l'EIL tire des recettes du commerce illicite du patrimoine culturel syrien et iraquien, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a signalé à l'Équipe de surveillance que le trafic illicite d'antiquités risquait encore de devenir une activité lucrative pour les organisations terroristes opérant en Libye. Toutefois, aucun État Membre n'a, à ce jour, mentionné cette activité parmi les sources de financement des groupes visés dans le présent rapport.

pour assurer l'appui logistique de leurs opérations dans toute la région. Ces deux groupes tirent donc probablement aussi des recettes d'activités criminelles en Libye, mais il est difficile à ce stade de dire dans quelle mesure.

## A. Contrebande et criminalité en général

57. La Libye se trouve « le long de certaines des plus anciennes voies transsahariennes de commerce et de contrebande vers l'Europe ». Contrebande et économie illicite ne sont donc pas des phénomènes nouveaux en Libye<sup>55</sup>. La contrebande existait déjà sous le régime de Kadhafi, en partie tolérée et encouragée par celui-ci. Dans une allocution à des comités révolutionnaires locaux en 1988, Kadhafi a dit : « Que sont les marchés noirs? Ce sont les marchés du peuple »<sup>56</sup>.

58. Cependant, la détérioration des conditions de sécurité nationale a constitué une aubaine pour « une série de réseaux criminels » qui ont tiré parti du vide sécuritaire actuel pour étendre leurs opérations<sup>57</sup>, fournissant ainsi une source potentielle de revenus aux groupes terroristes actifs dans le pays et inscrits sur la Liste. En Libye, il s'agit principalement de trafics d'armes, de migrants, de drogues et de certaines marchandises comme les cigarettes et les produits subventionnés<sup>58</sup>. Les itinéraires de contrebande sont innombrables en Libye<sup>59</sup>, et dans la mesure où l'un d'entre eux traverse un territoire contrôlé par un groupe terroriste inscrit sur la Liste, il lui est loisible de dresser des points de contrôle, et d'exiger un droit de passage ou de racketter les contrebandiers. Assurément, en élargissant leur contrôle territorial, les groupes terroristes accroissent leur capacité de tirer profit des nombreuses voies de contrebande qui sillonnent la Libye.

59. Selon des informations fournies par les États Membres, tant l'EIIL qu'Ansar al-Charia sont liés à des groupes criminels, se coordonnent avec eux et tirent profit de la criminalité locale dans la mesure où elle se passe dans des zones qu'ils contrôlent. De plus, un rapport public indique que « [l'EIIL] a nourri des alliances avec des groupes liés à Al-Qaida, tirant parti des activités criminelles pour étendre son influence dans le pays »<sup>60</sup>. Un État Membre a expliqué que l'économie criminelle à grande échelle en Libye, recouvrant les marchandises, les drogues, les migrants et les armes, donnait à tout groupe terroriste l'occasion de coopérer avec les réseaux locaux de contrebande pour lever des fonds. Il est important de noter que Benghazi, où Ansar al-Charia Benghazi est présente dans une partie limitée de la ville et où l'EIIL dispose de cellules, est une plateforme importante du trafic et du commerce illicites pour l'ensemble du Maghreb<sup>61</sup>.

60. Compte tenu de l'augmentation du trafic de drogues passant par la Libye<sup>62</sup> et de la présence sur la côte libyenne de groupes terroristes inscrits sur la Liste, il existe assurément un risque que ces groupes collaborent avec les trafiquants et assurent leur

<sup>55</sup> Mark Shaw et Fiona Mangan, « Illicit Trafficking and Libya's Transition : Profits and Losses », *United States Institute of Peace* (« Rapport de l'USIP »), 2014, p. 5.

<sup>56</sup> Cité dans le Rapport de l'USIP, p. 7

<sup>57</sup> Daveed Gartenstein-Ross et autres, « The Crisis in North Africa », *Clingendael*, avril 2015.

<sup>58</sup> Rapport de l'USIP, p. 9 et « Libya : a growing hub for Criminal Economies and Terrorist Financing in the Trans-Sahara », *The Global Initiative Against Transnational Crime* (ci-après le « rapport de l'Initiative mondiale »), 11 mai 2015, p. 2.

<sup>59</sup> Rapport de l'USIP, p. 20 et rapport de l'Initiative mondiale, p. 2 et 5.

<sup>60</sup> Rivka Azoulay, « Islamic State franchising », *Clingendael*, avril 2015, p. 35.

<sup>61</sup> Rapport de l'USIP, p. 33 et rapport de l'Initiative mondiale, p. 2.

<sup>62</sup> Informations fournies par les États Membres.

protection en échange d'une partie de leurs profits; cependant, l'Équipe de surveillance n'a reçu des États Membres aucune information précise liant directement l'EIL et Ansar al-Charia Benghazi au commerce régional des drogues.

61. De plus, AQMI et Al-Mourabitoun financent traditionnellement leurs activités par la criminalité, notamment la contrebande et des enlèvements contre rançon, et il est probable qu'ils profitent financièrement de la contrebande en Libye, même s'il est difficile de dire dans quelle mesure, leur présence dans le pays étant plus limitée.

## B. Trafic illicite de personnes et traite des êtres humains

62. L'attention portée récemment par la communauté internationale à la crise des réfugiés et des migrants fait que le problème du trafic illicite de personnes à partir des côtes libyennes est au cœur de l'actualité. La Libye est un des points centraux de la route de la Méditerranée centrale, nom donné au flux migratoire qui va de l'Afrique du Nord à Malte et à l'Italie par la Méditerranée<sup>63</sup>. Les divers itinéraires partant de l'Afrique de l'Ouest et de la Corne de l'Afrique convergent sur la côte libyenne avant la périlleuse traversée de la Méditerranée<sup>64</sup>.

63. Selon Frontex, les détections en Méditerranée centrale ont atteint en 2014 un niveau sidérant. Plus de 170 000 migrants sont arrivés dans la seule Italie, ce qui constitue le plus grand nombre d'arrivées dans un seul pays dans l'histoire de l'Union européenne. Les Syriens et les Érythréens étaient les plus nombreux par nationalité mais de nombreux Africains provenant de régions subsahariennes utilisent également cet itinéraire<sup>65</sup>. De janvier à août 2015, il y avait déjà eu plus de 106 000 passages illicites de frontières par l'itinéraire de la Méditerranée centrale<sup>66</sup>.

64. Les réseaux de trafiquants étant décentralisés, les migrants et les réfugiés ne paient généralement pas leur passage en une fois mais sont contraints de payer différents trafiquants au fur et à mesure à chaque étape de leur voyage<sup>67</sup>. Un État Membre a indiqué que des individus liés à Ansar al-Charia Benghazi tiraient profit du trafic illicite de réfugiés et de migrants en extorquant les réseaux de trafiquants. L'Équipe de surveillance n'a toutefois pas encore reçu des États Membres la confirmation qu'Ansar al-Charia Benghazi elle-même maintenait des réseaux de trafic de migrants, bien que l'information soit publique<sup>68</sup>.

65. De plus, l'Équipe de surveillance n'a pas reçu des États Membres la confirmation que l'EIL, par une « taxe » ou autrement, tirait profit des réseaux de trafic illicite de

<sup>63</sup> Site Web de Frontex, « Central Mediterranean Route », consulté le 22 septembre 2015.

<sup>64</sup> Ibid.

<sup>65</sup> Ibid.

<sup>66</sup> Site Web de Frontex, « Migratory Routes Map », consulté le 22 septembre 2015.

<sup>67</sup> Selon le rapport de l'USIP, la majorité des migrants paie l'équivalent de 800 à 1 000 dollars des États-Unis pour se rendre en Libye et le double pour poursuivre jusqu'en Europe. Rapport de l'USIP, p. 15 ; voir également « Le rôle du crime organisé dans le trafic illicite de migrants d'Afrique de l'Ouest vers l'Union européenne », Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 2011, p. 14 et 42 ; et rapport de l'Initiative mondiale, p. 4. Cette dernière situe le coût de la traversée de la Méditerranée en bateau entre 1 500 et 1 900 dollars, p. 4.

<sup>68</sup> Selon des informations publiques, Ansar el-Charia aurait un réseau qui achemine illicitement des migrants de Koufra (sud-est de la Libye) à Ajdabiya. Ceux-ci embarquent ensuite pour l'Europe à partir des ports libyens. Guido Steinberg et Annette Weber (dir.), « Jihadism in Africa », *Stiftung Wissenschaft und Politik, German Institute for International and Security Affairs*, juin 2015.

migrants et de réfugiés en Libye. Il est certes possible que l'EIIL tenterait d'exploiter une route de contrebande dans la mesure où elle traverserait son territoire. Étant donné la tendance de l'EIIL à la brutalité extrême et son penchant pour les exécutions publiques, les trafiquants qui veulent maintenir une activité, certes illégale, prendront particulièrement garde à éviter tout contact avec l'EIIL et ses acolytes<sup>69</sup>. Cela étant, un article de presse au moins indique qu'un des itinéraires de trafic illicite de migrants passe par Syrte et continue vers l'ouest de la Libye<sup>70</sup>. De plus, l'EIIL aurait pris des migrants et réfugiés pour cibles dans différentes parties de la Libye<sup>71</sup>, ce qui montre qu'il peut s'en prendre aux migrants et aux réfugiés même s'ils ne passent pas par un de ses fiefs.

66. Néanmoins, il ressort de discussions avec plusieurs États Membres et une organisation internationale qu'apparemment, le trafic illicite de migrants n'est pas une source de revenus significative pour l'EIIL en Libye. Les États Membres se sont toutefois dits préoccupés par la question et ont noté qu'il fallait la suivre de près. Si l'EIIL parvient à étendre son territoire, en particulier le long de la côte, sa capacité de tirer profit du trafic illicite de migrants et de réfugiés s'en trouvera renforcée. Étant donné le caractère décentralisé des réseaux de trafic illicite de personnes dans la région, même si l'EIIL s'alignait sur un réseau local dans le territoire qu'il contrôle ou en prenait le commandement, il ne pourrait pas bénéficier des profits générés sur l'ensemble du voyage, du point de départ à la destination finale<sup>72</sup>.

### C. Extorsions et vols

67. L'EIIL se livre à des extorsions, des actes d'intimidation et des vols à main armée<sup>73</sup>. Il n'a toutefois pas encore mis en place en Libye de systèmes d'extorsion aussi sophistiqués et organisés qu'en République arabe syrienne et en Iraq<sup>74</sup>, où il « taxe » toute activité économique dans les territoires qu'il contrôle<sup>75</sup>. Selon un État Membre, les extorsions en Libye semblent être ponctuelles et viser plutôt certains groupes et certaines personnes à Syrte où, par exemple, l'EIIL aurait pillé et détruit les résidences de personnalités politiques locales<sup>76</sup>. De plus, d'autres États Membres ont indiqué que l'EIIL se préparait à mettre en place à Syrte un système « d'imposition » plus organisé, et envisageait même d'établir en Libye un système pseudo-étatique calqué sur son organisation quasi bureaucratique en République arabe syrienne et en Iraq.

68. Dans son rapport, le Groupe d'experts sur la Libye mentionne des allégations selon lesquelles, en octobre 2013, un commando d'Ansar al-Charia aurait attaqué un fourgon de transport de fonds de la Banque centrale à Syrte, s'emparant de 54 millions

<sup>69</sup> Informations fournies par un État Membre.

<sup>70</sup> Rapport de l'Initiative mondiale, p. 5.

<sup>71</sup> Louisa Loveluck, « 86 Eritrean migrants “kidnapped by ISIL” in Libya », *The Telegraph*, 5 juin 2015; « ISIL video purports to show killing of Ethiopians in Libya », *Al Jazeera*, 19 avril 2015; « Ethiopia mourns Christian nationals killed by ISIL », *Al Jazeera*, 22 avril 2015.

<sup>72</sup> Informations fournies par un État Membre et une organisation internationale.

<sup>73</sup> Informations fournies par un État Membre.

<sup>74</sup> Informations fournies par des États Membres.

<sup>75</sup> S/2014/815, par. 69.

<sup>76</sup> Aaron Y. Zelin, « ISIS is ramping up its state-building project in its Libyan “capital” », *Business Insider*, 12 août 2015.

de dollars environ (voir S/2015/128)<sup>77</sup>. Selon un État Membre, l'EIIL a également dévalisé des banques<sup>78</sup>. Toutefois, des articles de presse ont indiqué plus récemment que l'EIIL avait fermé toutes les banques de Syrte et exigé qu'elles passent au système bancaire islamique avant de rouvrir<sup>79</sup>. L'Équipe de surveillance n'a cependant pas pu vérifier cette information de manière indépendante au moment de la rédaction de ce rapport.

69. Bien qu'en Libye l'EIIL se soit livré à des enlèvements, dont des enlèvements contre rançon au niveau local<sup>80</sup>, et que ce procédé soit pour lui une source de revenus en République arabe syrienne et en Iraq (voir S/2014/815), l'Équipe de surveillance n'a pas pu confirmer que l'EIIL en Libye générerait systématiquement des revenus par des enlèvements contre rançon.

## D. Pétrole

70. La Libye possède les réserves prouvées de pétrole brut les plus importantes d'Afrique<sup>81</sup>. De plus, ses recettes dépendent en grande partie de ses exportations d'hydrocarbures. Selon le Fonds monétaire international, les hydrocarbures dominent depuis longtemps l'économie libyenne, représentant plus de 70 % du PIB, plus de 95 % des exportations et environ 90 % des recettes de l'État<sup>82</sup>. Les revenus du pétrole sont donc essentiels pour l'économie libyenne.

71. Puisque l'EIIL parvient à tirer des fonds considérables de l'exploitation des ressources pétrolières en Iraq et en République arabe syrienne, la question qui se pose immédiatement est de savoir s'il pourrait créer un flux de revenus comparable en Libye, pays riche en pétrole, d'autant qu'il tient Syrte, ville proche des vastes réserves pétrolières du bassin éponyme. De plus, l'EIIL est allé jusqu'à admettre qu'il souhaitait contrôler les ressources pétrolières et gazières libyennes et empêcher ainsi l'Europe d'y accéder. Le dernier numéro de *Dabiq* cite le dirigeant délégué présumé de la Wilaya libyenne évoquant les vastes ressources de la Libye et déclarant que le contrôle de ce pays par l'EIIL entraînerait l'effondrement de l'Italie et d'autres États européens, tributaires des ressources pétrolières et gazières libyennes<sup>83</sup>.

72. Toutefois, la majorité des interlocuteurs de l'Équipe de surveillance, dont les États Membres, estiment actuellement peu probable que l'EIIL puisse tirer des revenus de l'exploitation du secteur des hydrocarbures libyens, du moins pas en quantité importante. De l'avis général, il n'en tire directement aucun revenu notable à l'heure actuelle et, eu égard aux caractéristiques de l'industrie pétrolière libyenne, il est peu probable qu'il puisse le faire à l'avenir, à moins de renforcer considérablement sa présence en Libye et d'y élargir considérablement son territoire.

<sup>77</sup> Voir également « Libya robbery : Sirte gunmen snatch \$54m from bank van », *BBC*, 28 octobre 2013.

<sup>78</sup> Informations fournies par un État Membre.

<sup>79</sup> « Wilayat Tarabulus militants close banks in Libya's Tripolitania », *Jane's Terrorism Watch Report*, 16 septembre 2015

<sup>80</sup> Informations fournies par un État Membre.

<sup>81</sup> U.S. Energy Information Administration, « Libya », dernière mise à jour le 25 novembre 2014.

<sup>82</sup> Ralph Chami et coll., « Libya beyond the Revolution: Challenges and Opportunities », FMI, 2012.

<sup>83</sup> *Dabiq*, n° 11 (septembre 2015).

73. L'EIL n'a pas actuellement les moyens de s'emparer de champs pétrolifères et d'infrastructures pétrolières en Libye, de les conserver et de les exploiter<sup>84</sup>. De plus, la Libye n'a pas sur son territoire de marché noir établi pour le pétrole brut de contrebande, et l'implantation géographique de l'EIL en Libye fait qu'il lui serait difficile d'accéder aux marchés potentiels de la région<sup>85</sup>. Les distances entre son bastion actuel de Syrte et les frontières terrestres du pays sont plus grandes qu'en République arabe syrienne et en Iraq, où le territoire contrôlé par l'EIL jouxte les pays voisins. Le transport de brut volé poserait problème car il nécessiterait un grand nombre de camions citernes, l'EIL ne contrôlant ni pipeline ni port doté d'un terminal pétrolier<sup>86</sup>. Une opération par mer à l'aide de navires de faible capacité ne serait pas économiquement viable, et l'affrètement d'un pétrolier, trop visible, serait probablement contrecarré<sup>87</sup>. De plus, rien n'indique que l'EIL ait mis en place une capacité de raffinage du brut en Libye ni même de raffineries mobiles, comme il a pu le faire en République arabe syrienne, et il ne contrôle actuellement aucune des cinq raffineries libyennes<sup>88</sup>.

74. La principale préoccupation à l'heure actuelle n'est donc pas de savoir si l'EIL peut générer des fonds en contrôlant des champs pétrolifères mais s'il peut y perturber la production de manière significative et créer une situation où les installations pétrolières cesseraient de fonctionner en raison de conditions de sécurité imprévisibles, privant ainsi la Libye de recettes essentielles et déstabilisant peut-être encore davantage le pays. La stratégie de l'EIL à ce jour semble donc axée sur le sabotage et le renoncement aux recettes pétrolières. Des groupes affiliés à l'EIL ont attaqué plusieurs champs pétrolifères en Libye, notamment ceux de Mabrouk, Bahi et Ghani<sup>89</sup>. Cependant, les forces de l'EIL ne se sont pas efforcées de les contrôler. L'intention semble être de provoquer l'arrêt des installations ou d'enlever des travailleurs expatriés<sup>90</sup>.

## E. Traitements des fonctionnaires

75. Plusieurs États Membres ont souligné le risque que des groupes terroristes inscrits sur la Liste et opérant en Libye, comme l'EIL et Ansar al-Charia Benghazi, puissent tirer profit du système établi pour le paiement des traitements des fonctionnaires. En Libye, le secteur public est l'employeur principal. Selon un rapport de la Banque mondiale, 84 % des employés Libyens travaillaient en 2012 dans le secteur public, pour la plupart sous contrat à durée indéterminée<sup>91</sup>. Il se peut donc que des membres libyens de groupes terroristes inscrits sur la Liste et opérant en Libye continuent de percevoir un traitement. De plus, dans la mesure où des citoyens ordinaires percevant un traitement vivent dans des zones contrôlées par des groupes terroristes inscrits sur la Liste, le risque existe que ces groupes terroristes s'en emparent par l'extorsion ou le vol. Selon un État Membre, la Banque centrale de Tripoli « paie de manière non partisane toutes les parties à la crise en Libye ».

<sup>84</sup> Informations fournies par un État Membre.

<sup>85</sup> Informations fournies par un État Membre.

<sup>86</sup> Informations fournies par des États Membres.

<sup>87</sup> Informations fournies par des États Membres.

<sup>88</sup> Informations fournies par des États Membres.

<sup>89</sup> Informations fournies par un État Membre.

<sup>90</sup> Informations fournies par des États Membres.

<sup>91</sup> « Labor Market Dynamics in Libya », *World Bank Group*, 2015, p. 10.

## F. Sources externes

76. Comme indiqué précédemment, des émissaires envoyés par le commandement central de l'EIIL en République arabe syrienne et en Iraq se sont rendus auprès de l'EIIL en Libye. Selon un État Membre, même si ces émissaires sont porteurs de fonds, il ne s'agit probablement pas d'une source majeure de financement à ce stade.

77. Selon au moins un article de presse, l'EIIL utilise des passeurs ou le système *hawala* pour envoyer des fonds en Libye mais, à ce jour, les montants sont relativement faibles<sup>92</sup>. Par ailleurs, un État Membre a rapporté à l'Équipe de surveillance qu'il était particulièrement préoccupé par les liens de l'EIIL avec son antenne libyenne, et que l'EIIL utilisait probablement la Libye comme plateforme régionale pour soutenir d'autres groupes qui lui sont affiliés en Afrique du Nord. Cet État Membre a en outre indiqué que c'était l'EIIL-Province du Sinaï qui coordonnait le recouvrement des fonds en provenance de Libye, ce qui signifie que l'EIIL a pu acheminer de l'argent en Libye.

78. Ansar al-Charia Benghazi a aussi reçu des fonds sous forme de dons et par l'intermédiaire d'associations caritatives<sup>93</sup>. Cependant, aucun État Membre n'a fourni à l'Équipe de surveillance d'autres détails sur cette source de financement en Libye.

## XI. Armes

### A. Armes et munitions

79. Plusieurs États Membres, organisations internationales et spécialistes ont souligné que tous les groupes présents en Libye, dont l'EIIL et d'autres groupes associés à Al-Qaida, tiraient parti du commerce illégal d'armes et de munitions au niveau national<sup>94</sup> et ne manquaient actuellement pas d'armes et de munitions. Cependant, concernant ce trafic, aucun des interlocuteurs de l'Équipe de surveillance n'a pu lui fournir des informations détaillées qui permettraient d'analyser les flux potentiels d'armes vers les groupes affiliés à Al-Qaida dans le pays.

80. Outre qu'elles font l'objet d'un commerce illégal au niveau national, les armes et munitions libyennes jouent aussi, depuis la chute du régime précédent, un rôle important dans l'approvisionnement des parties aux conflits dans la région du Sahel. Dans son rapport de 2013, le Groupe d'experts sur la Libye a souligné le problème<sup>95</sup> que posent également les armes transférées par des groupes associés à Al-Qaida à des groupes similaires dans la région. Plusieurs États Membres ont expliqué qu'Ansar Bait el-Maqdis, qui opère dans le Sinaï, avait reçu des armes et des combattants en provenance de Libye durant l'année écoulée.

81. Plusieurs États Membres se sont dits préoccupés par la prolifération illicite des systèmes portables de défense antiaérienne (MANPADS) provenant du pillage d'arsenaux militaires libyens. Cependant, aucun État Membre n'a pu à ce jour établir de lien entre ces armes et un groupe associé à Al-Qaida dans le pays.

<sup>92</sup> Dion Nissenbaum et Maria Abi-Habib, « Islamic State Solidifies Foothold in Libya to Expand Reach », *The Wall Street Journal*, 18 mai 2015.

<sup>93</sup> Département d'État des États-Unis, « Country Reports on Terrorism 2014 », juin 2015.

<sup>94</sup> Voir également le rapport final du Groupe d'experts sur la Libye (S/2015/128), par. 187.

<sup>95</sup> Rapport final du Groupe d'experts sur la Libye (S/2013/99), par. 112 à 115.

## B. Engins explosifs improvisés

82. Outre les armes conventionnelles et le recours à des actes de violence extrême tels qu'assassinats ou décapitations, les groupes associés à Al-Qaida établis en Libye utilisent fréquemment des engins explosifs improvisés<sup>96</sup>. Les diverses organisations internationales que l'Équipe de surveillance a consultées sur cette question ont eu du mal à s'accorder sur le nombre précis d'explosions d'engins explosifs improvisés en Libye, en raison de légères différences dans leurs méthodes de comptabilisation et de suivi. Néanmoins, toutes ont convenu que ces attaques avaient clairement augmenté durant l'année écoulée, même si elles restaient sensiblement moins nombreuses qu'en Iraq ou en Afghanistan.

83. Les principales cibles des attentats commis à l'engin explosif improvisé restent les représentants de l'État et les forces de sécurité<sup>97</sup>, ainsi que les installations étrangères, notamment les ambassades. Par exemple, l'Ambassade de France a été attaquée au moyen d'un de ces engins monté sur véhicule en avril 2013<sup>98</sup>. De tels engins ont également endommagé l'Ambassade d'Algérie en juillet<sup>99</sup> et l'Ambassade d'Iran en février 2015<sup>100</sup>. Toutefois, selon des informations recueillies par l'Équipe de surveillance auprès d'observateurs internationaux, les principales victimes de ces attaques en Libye sont des civils. Selon un État Membre, les engins explosifs improvisés ont surtout été utilisés à Benghazi et à Derna mais plus récemment également à Tripoli et Misrata. Plusieurs États Membres ont confirmé à l'Équipe de surveillance que tous les groupes associés à Al-Qaida en Libye possédaient d'importantes quantités d'explosifs, en particulier du TNT, provenant du pillage d'arsenaux du régime précédent.

84. Le transfert de connaissances est un sujet de préoccupation. Il existe en effet un risque sérieux que les nombreux combattants revenus d'Iraq et de République arabe syrienne au cours des deux dernières années et ayant rejoint des groupes associés à Al-Qaida en Libye transfèrent à ceux-ci leurs connaissances et leurs compétences en matière de fabrication d'engins explosifs improvisés complexes et sophistiqués, notamment ceux utilisés dans les attentats suicides. Par exemple, en décembre 2013, un kamikaze a attaqué un point de contrôle à Benghazi<sup>101</sup>. Bien que le Groupe islamique combattant libyen ait utilisé par le passé les attentats suicides comme l'une de ses tactiques<sup>102</sup>, le pays a été épargné par ces attentats au cours des dernières années. Le fait que des observateurs internationaux notent un retour de cette tactique en Libye<sup>103</sup> est gravement préoccupant. Au vu de cette menace croissante, une des

<sup>96</sup> Voir par exemple : Libyan Institute for Advanced Studies, « Beheadings, Car Bombings, and the Islamic State's Expansion in Libya. ISIS Libya Report », 13 juillet 2015, p. 41 et 120.

<sup>97</sup> Voir par exemple : « Benghazi bomb kills Libyan special forces : report », AFP, 1<sup>er</sup> septembre 2015.

<sup>98</sup> Voir par exemple : David D. Kirkpatrick, « Car Explodes Outside the French Embassy in Libya », *The New York Times*, 23 avril 2013.

<sup>99</sup> Voir par exemple : « IS claims bomb attack on Algerian embassy in Libya », AFP, *The Jordan Times*, 17 janvier 2015.

<sup>100</sup> Voir par exemple : « ISIL-Linked group claims Iran embassy attack in Libya », *Al Jazeera*, 22 février 2015.

<sup>101</sup> « Libya's First suicide attack kills seven near Benghazi », BBC, 22 décembre 2013.

<sup>102</sup> Eric Denécé, « Note d'actualité n° 255. Le Groupe Islamique de Combat Libyen » Centre français de recherche sur le renseignement, 29 août 2011.

<sup>103</sup> Jane Hunter « 2015: an epidemic of suicide bombs » *Action on Armed Violence*, 10 août 2015.



priorités des autorités nationales libyennes devrait être de se doter de moyens de lutte contre les engins explosifs improvisés.

## **XII. Recommandations**

85. L'efficacité des sanctions adoptées par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, notamment dans le cadre du régime de sanctions contre Al-Qaida, dépend de leur application à la fois par les États Membres hors de la région concernée et par l'État Membre gouvernant cette région. Les difficultés politiques et les problèmes de sécurité que connaît actuellement la Libye constituent donc un obstacle à l'application des mesures adoptées et limitent l'éventail des mesures supplémentaires concrètes qui pourraient être proposées.

86. L'élément essentiel du régime des sanctions contre Al-Qaida est la Liste relative aux sanctions contre Al-Qaida. Un ciblage approprié de cette liste facilite l'application effective par tous les États Membres de l'interdiction de voyager, du gel des avoirs et de l'embargo sur les armes visant les individus et entités inscrits sur la Liste. Bien que la Liste répertorie de nombreux groupes associés à Al-Qaida actifs en Libye et une série d'individus importants, elle comporte toujours des lacunes en ce qui concerne la situation actuelle.

**87. L'Équipe de surveillance recommande au Comité d'adresser à tous les États Membres une note verbale les invitant à ajouter à la Liste le nom d'autres individus et entités associés à Al-Qaida et opérant en Libye, en particulier en relation avec l'EIL en Libye.**

88. Lors des discussions que l'Équipe de surveillance a eues avec des représentants des États Membres, il lui est apparu clairement que des combattants terroristes étrangers continuaient d'arriver en nombre en Libye pour rejoindre les groupes associés à Al-Qaida opérant dans le pays. Ces combattants et les Libyens rentrés précédemment au pays ont utilisé non seulement des transports terrestres et maritimes mais aussi aériens. C'est pourquoi un renforcement des capacités de contrôle aux frontières – en particulier aux aéroports internationaux, qui constituent d'importants goulets d'étranglement pour les combattants terroristes étrangers entrant dans le pays – peut s'avérer efficace pour empêcher les individus inscrits sur la Liste de se déplacer.

**89. L'Équipe de surveillance recommande au Comité d'adresser à tous les États Membres une note verbale soulignant que la possibilité pour des combattants terroristes étrangers de se rendre en Libye par les aéroports internationaux est un facteur de risque, rappelant aux États Membres qu'il leur est possible d'utiliser les renseignements préalables concernant les voyageurs fournis par les compagnies aériennes opérant sur leur territoire pour détecter les départs d'individus inscrits sur la Liste relative aux sanctions contre Al-Qaida<sup>104</sup> et exhortant ceux qui ne l'ont pas encore fait à se montrer particulièrement vigilants, conformément à leur législation nationale, en ce qui concerne le départ d'individus pour la Libye.**

90. Le Gouvernement libyen est actuellement en proie à une série de difficultés politiques et de problèmes sécuritaires. Les moyens et capacités dont dispose la police

---

<sup>104</sup> Voir résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité, par. 9.

des frontières en Libye et dans les pays voisins pour empêcher les combattants terroristes étrangers d'entrer en Libye et d'en sortir dépendront donc probablement de l'appui international.

**91. L'Équipe de surveillance recommande au Comité de tenir, avec le Gouvernement libyen, les États Membres voisins de la Libye concernés et les organismes compétents des Nations Unies, une réunion à laquelle elle-même participerait, pour procéder à une analyse conjointe des carences éventuelles en matière de capacités – s'agissant en particulier des contrôles aux frontières et des moyens de lutte contre les engins explosifs improvisés – et examiner les mesures pouvant être prises pour y remédier.**

92. L'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) travaille actuellement sur divers projets concernant les combattants terroristes étrangers et les liens entre terrorisme et crime organisé. Ces projets pourraient contribuer à contrer la menace que constituent les groupes associés à Al-Qaida, dont l'EIII en Libye.

**93. L'Équipe de surveillance recommande au Comité d'encourager INTERPOL, en coopération avec le Gouvernement libyen et les États Membres voisins concernés, à élaborer un projet spécifique permettant aux États Membres d'échanger des informations sur les combattants terroristes étrangers et sur les liens entre contrebande et financement du terrorisme.**

# Annexe

## État actuel de la Liste Al-Qaida concernant la Libye

